



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un appel à candidatures en externe pour le poste de :

**Architecte  
(Nombre de postes : 1)**

**Activités principales :**

L'architecte participe à l'ensemble des phases de la construction et d'aménagement des établissements de l'OFPPT, notamment :

- L'élaboration des dossiers de consultation des prestataires de services (topographe, laboratoire géotechnique, architecture, bureau d'études bureau de contrôle...) et lancement y afférant ;
- L'examen des études topographiques et géotechniques ;
- L'examen et la validation des études architecturales et techniques ;
- Le suivi des demandes d'autorisation administrative ;
- Le suivi des études architecturales et techniques tout en assurant une coordination entre les différents prestataires de service jusqu'au lancement de l'appel d'offres relatifs aux travaux de construction ;
- Le suivi des travaux de construction jusqu'à la réception définitive ;
- L'analyse des offres des soumissionnaires ;
- L'assistance aux ouvertures des plis relatifs aux consultations ou concours architecturaux ;
- La vérification et le traitement des factures et des notes d'honoraires.

**Profil requis :**

- Être titulaire du diplôme d'Architecte (**Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de **2** années au moins dans le domaine de l'architecture liée au bâtiment ;
- Avoir une bonne maîtrise de la réglementation de gestion des Dépenses Publiques est un atout ;
- Être âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité Marocaine.

**Dossier de candidature :**

- Formulaire de candidature **F1** (pour les candidats externes) à renseigner sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma>
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste + Lettre de motivation ;
- Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) ;
- Copie légalisée du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copies des attestations de travail.

**Modalités de dépôt de dossier de candidature :**

Les candidats sont invités à scanner les documents constituant leurs dossiers de candidature y compris le formulaire de candidature **F1** en format PDF et les envoyer sur le site :

<http://recrutement.ofppt.ma>

**Date limite de réception des candidatures est le 29 Mars 2019 à minuit.**

**NB :** Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

**Date et lieu du concours :**

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

**Affectation :**

Direction du Patrimoine, Siège de l'OFPPT. Casablanca.